

## Permis et licence de chasse

*Information du SPW – Intérieur et Action sociale.*

Depuis le 21.08.2019 est lancée la première étape de la future livraison des permis et licences de chasse **par voie électronique**.

Concrètement, en plus des formulaires au format PDF actuellement disponibles, 4 formulaires électroniques sont également disponibles pour les actes suivants :

1. Formulaire de demande de permis de chasse (disponible sur [wallonie.be](http://www.wallonie.be) : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-un-permis-de-chasse> )
2. Formulaire de demande de vignettes de validation (disponible sur [wallonie.be](http://www.wallonie.be) : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-un-permis-de-chasse> )
3. Formulaire de demande de licences de chasse (disponible sur [wallonie.be](http://www.wallonie.be) : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-une-licence-de-chasse> )
4. Formulaire de demande de duplicata/changement d'adresse (disponible sur [wallonie.be](http://www.wallonie.be) : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-un-permis-de-chasse> )

Pour ces actes en ligne, le citoyen devra se munir des éléments suivants :

- Carte d'identité
- Lecteur de carte (et du logiciel adéquat)

**NB** : Le profil à cocher sera : « citoyen » (un permis de chasse ou annexe étant réservé aux particuliers).

Avant de commencer sa demande en ligne, il est conseillé aux demandeurs d'avoir une version électronique (document scanné) de certains éléments. Ces éléments et toutes autres explications se trouvent sur les liens repris ci-dessus.

**Pour de plus amples informations** : [portail des pouvoirs locaux](#) (page d'accueil)

SPW – Intérieur et Action sociale :

**Province de Namur** : 081/71.56.00 ou 081/71.56.02 - [chasse.namur.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:chasse.namur.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)